

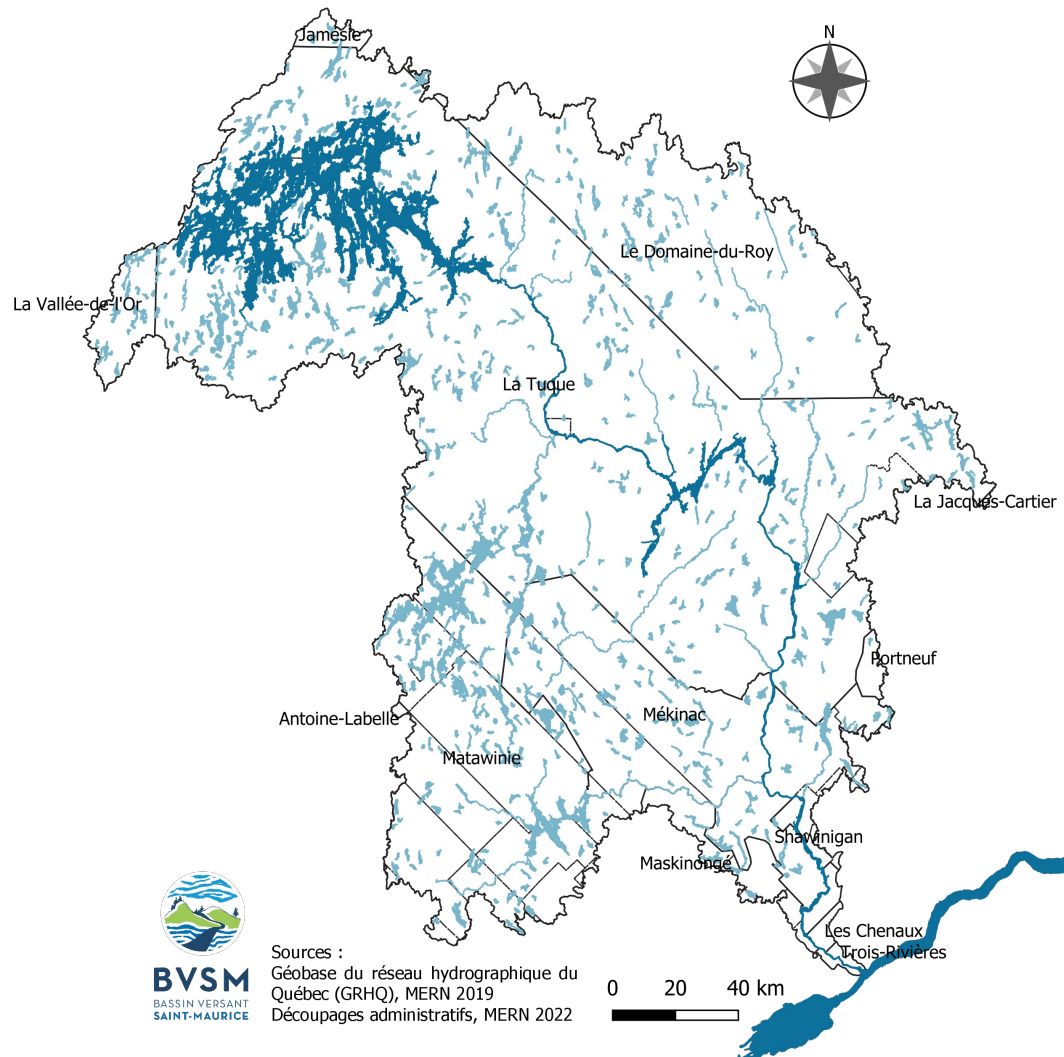
CODE D'ÉTHIQUE DE LA RIVIÈRE SAINT- MAURICE



BVSM
BASSIN VERSANT
SAINT-MAURICE

La rivière Saint-Maurice

- ▶ Prend sa source au réservoir Gouin et se déverse dans le fleuve St-Laurent à la hauteur de Trois-Rivières
- ▶ Bassin versant : 5^e plus importante zone de gestion intégrée de l'eau au Québec
- ▶ 395 km entre sa source et son embouchure, avec un dénivelé de 405 m
- ▶ Débit à l'embouchure : 750 m³/s

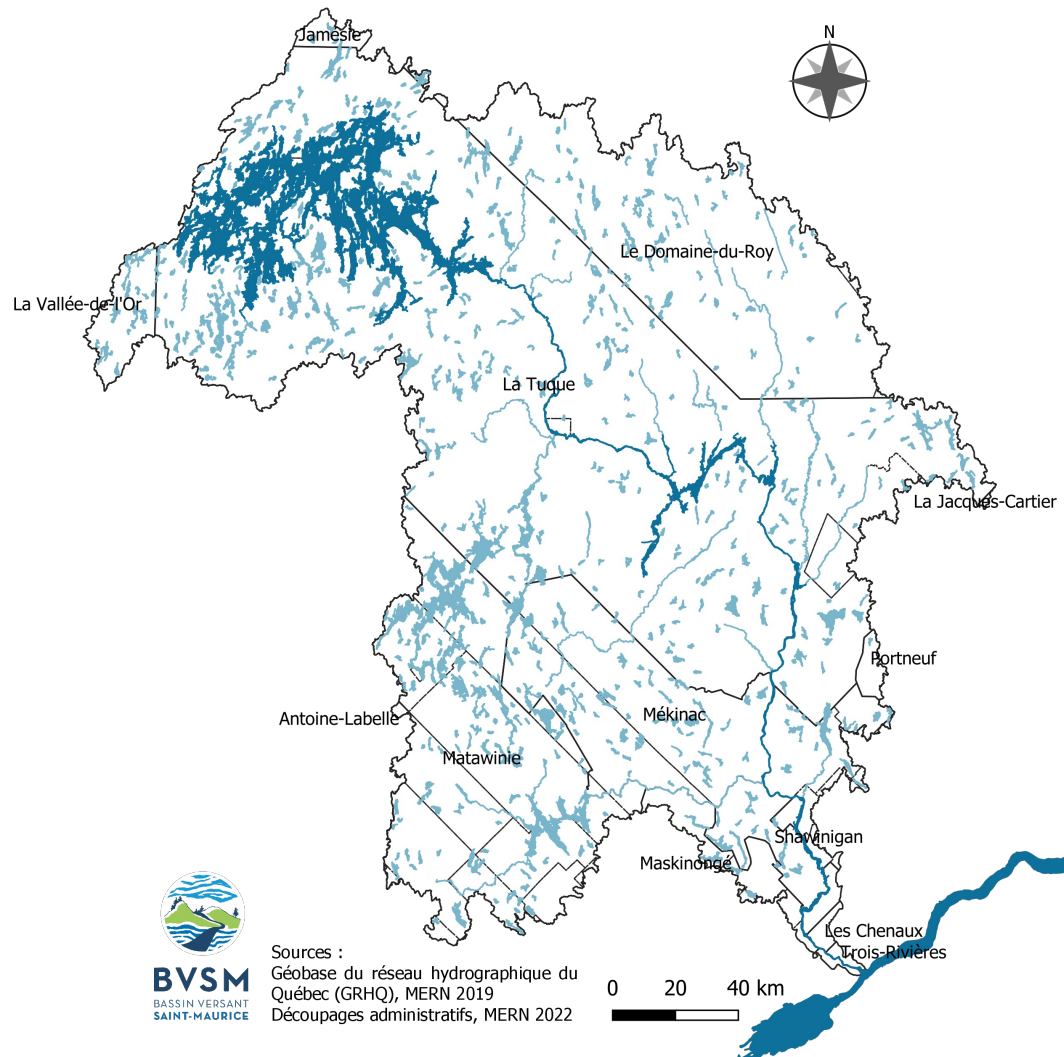


Sources :
Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ), MERN 2019
Découpages administratifs, MERN 2022

0 20 40 km

Une rivière, de multiples usages

- ▶ Territoire ancestral
- ▶ Mode de transport pour l'industrie forestière (jusqu'en 1995)
- ▶ Source d'énergie (11 centrales hydroélectriques)
- ▶ Source d'eau potable
- ▶ Lieu de pratique de diverses activités nautiques



Sections

le journal de montréal

ACTUALITÉS MONDE ARGENT OPINIONS SPORTS

ACTUALITÉS TRANSPORTS

Problème de vitesse sur la rivière Saint-Maurice

RAPHAËL BROUILLETTE
ÉCRIVAIN À QUÉBEC
MISE À JOUR Vendredi, 11 juin 2021 18:30

RADIO-CANADA MENU

ICI Mauricie—Centre-du-Québec

Des citoyens inquiets de leur sécurité sur les eaux du Saint-Maurice



Radio-Canada
Publié le 11 juin 2021

leSoleil

Rivière Saint-Maurice: le défi de la cohabitation

Par **Gabriel Delisle, Le Nouvelliste** | 17 mai 2021

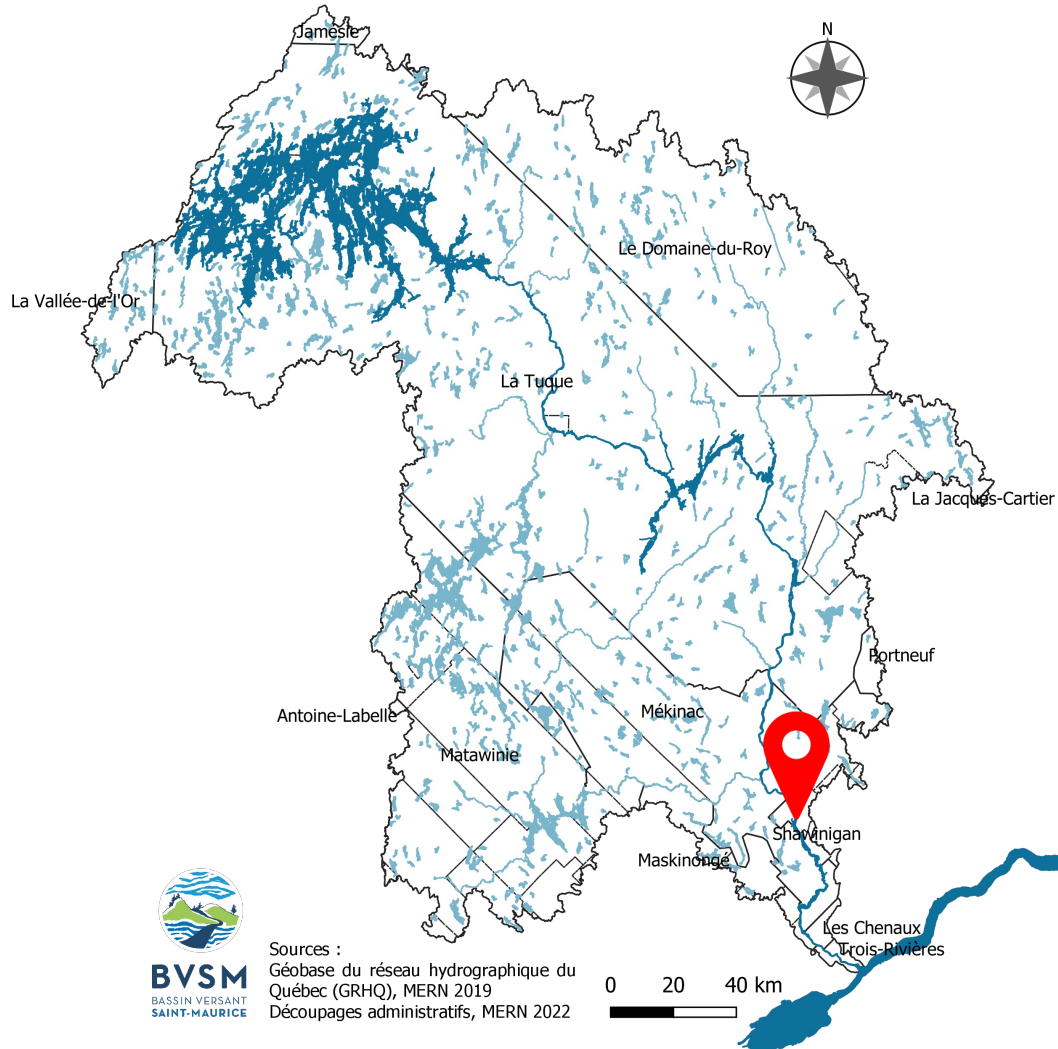
RADIO-CANADA MENU

INFO

Limiter la vitesse sur la rivière Saint-Maurice

Un débat a lieu en Montérégie entourant l'imposition d'une limite de vitesse de 10 km/h sur un tronçon de la rivière Richelieu. Dans la région, Shawinigan et Trois-Rivières font aussi face aux mêmes réflexions. Le reportage de Jonathan Roberge.

22 novembre 2021 | Le téléjournal Mauricie



Code d'éthique de la rivière Saint-Maurice

2018

RÉALISATION D'UNE REVUE
DE LITTÉRATURE SUR LES
IMPACTS DES ACTIVITÉS
NAUTIQUES MOTORISÉES
SUR LA RIVIÈRE SAINT-
MAURICE

2019

2021

2022

2023

Revue de littérature : impacts environnementaux et sociaux des activités nautiques motorisées sur la rivière St-Maurice

- ▶ Essentiel de mieux comprendre l'impact des phénomènes locaux associés à la présence humaine sur la rivière Saint-Maurice afin de mettre en place des mesures de gestion soucieuses de concilier les usages tout en préservant les écosystèmes aquatiques et riverains



Impacts environnementaux : érosion des berges et brassage des sédiments

- ▶ Tous les types d'embarcations ont un impact sur la colonne d'eau avec des différences nettes en fonction de la force du moteur et des pratiques nautiques
- ▶ L'action des vagues générées par les embarcations nautiques motorisées circulant à grande vitesse (jumelée à celles créées en conditions normales par le vent) serait la cause principale de l'érosion des berges en milieu fluvial
- ▶ Lors de l'accélération d'une embarcation motorisée, la puissance du moteur est corrélée à la profondeur impactée
- ▶ Les passages en mode *wakesurf* et *wakeboard* sont clairement les éléments ayant le plus de répercussions sur la colonne d'eau : ces activités ont le potentiel d'impacter la colonne d'eau et de remobiliser des sédiments de fond jusqu'à 5 mètres



Impacts environnementaux : érosion des berges et brassage des sédiments

- ▶ Vagues de *wakesurf* sont celles qui causeraient le plus grand impact lors de leur arrivée au rivage
- ▶ Naturellement, la quantité d'énergie créée qui atteint la rive diminue avec la distance : énergie des vagues produites se dissiperait complètement avant d'atteindre les berges à environ 300 m de la rive



Impacts sociaux des activités nautiques motorisées sur la rivière St-Maurice

- ▶ Conflits d'usage (plusieurs usages se superposent dans un espace géographique limité)
- ▶ Nuisances sonores (bruit généré par embarcations nautiques motorisées : inconvénient lié au développement du nautisme sur la St-Maurice (GENIVAR, 2010))
- ▶ Sécurité publique (nombre élevé d'embarcations, vitesse excessive, alcoolémie, non-port de vêtements de flottaison : facteurs qui peuvent rendre la pratique d'activités nautiques désagréables/dangereuses)



Code d'éthique de la rivière Saint-Maurice

2018

RÉALISATION D'UNE REVUE
DE LITTÉRATURE SUR LES
IMPACTS DES ACTIVITÉS
NAUTIQUES MOTORISÉES
SUR LA RIVIÈRE SAINT-
MAURICE

CRÉATION
D'UN COMITÉ LOCAL
DE CONCERTATION

2019

2021

2022

2023

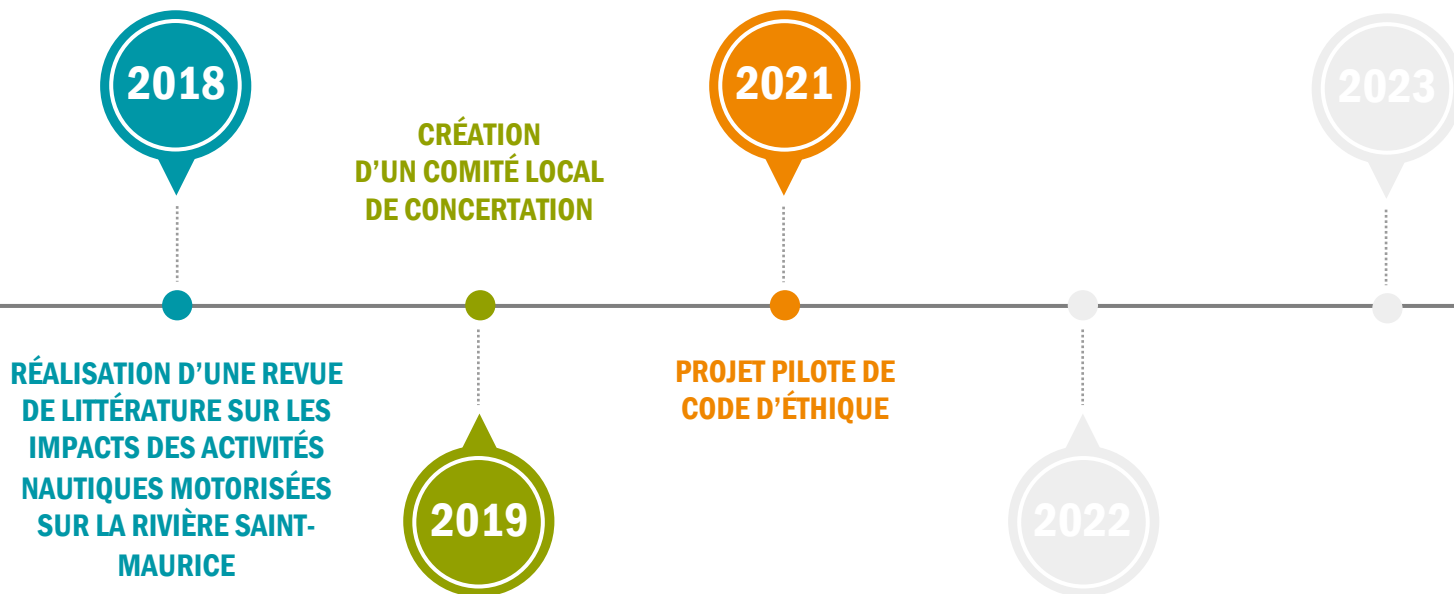
Création d'un comité de concertation

- ▶ Pluralité d'acteurs :
 - Bassin Versant Saint-Maurice
 - Club de canotage de Shawinigan
 - Club de Voile St-Maurice
 - Hydro-Québec
 - Marina du Quai
 - Maximum Aventure
 - Parc de l'île Melville
 - Parcs Canada
 - Propriétaires privés riverains
 - Regroupement des Associations des cours et des lacs de Shawinigan
 - S.A.D. Inc.
 - Sûreté du Québec
 - Tourisme Mauricie
 - Tourisme Shawinigan
 - Vision Saint-Maurice

- ▶ Objectif du comité : expertise + soutien dans la mise en place, le partage et la diffusion du futur code d'éthique



Code d'éthique de la rivière Saint-Maurice



Qu'est-ce qu'un code d'éthique ?

- ▶ Guide de comportement volontaire conçu pour aspirer à des comportements en harmonie avec l'environnement et les autres usagers (vise à la fois, à protéger un plan d'eau ainsi que ses utilisateurs, et à assurer la quiétude de ses riverains)
- ▶ Ne remplace pas les lois et règlements associés aux embarcations et à la sécurité nautique
- ▶ Contient généralement une carte du lac identifiant les zones peu profondes à éviter autant pour l'érosion des rives que pour la quiétude des riverains



CODE D'ÉTHIQUE POUR LES USAGERS DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE



Zone sans bateau à moteur

Afin de protéger les usagers qui pratiquent la nage et autres sports sans moteur :

Les embarcations à moteur doivent avoir une autorisation pour y circuler. Cette zone est délimitée par des bouées orange de type ballon.

- Aucune navigation en embarcation à moteur ne doit être pratiquée dans cette zone.



Zone de baignade

Afin de signaler la présence de baigneurs :

Certains riverains ont installé des bouées, généralement dans la zone 0-30 mètres.

- Circulation limitée;
- Vitesse réduite au minimum.



Zone zen (0-100 mètres)

Afin de réduire les impacts liés à la navigation et de respecter les résidents et la faune :

La vitesse et la circulation des embarcations à moteur doit être limitée et le niveau de bruit réduit (musique, cris, etc.).

- Vitesse maximale de 10 km/h (6 mi/h);
- Circulation limitée : approche ou départ lent et perpendiculaire à la rive;
- Moteur éteint à moins de 1 m de profondeur.



Zone d'activités multiples

Cette zone de vagues restreintes est située entre la zone sans vague (0-100 m) et la zone d'activités à vagues surdimensionnées. Il est permis de réaliser tous les types d'activités nautiques, sauf celles générant des vagues surdimensionnées.



Zone d'activités à vagues surdimensionnées



Afin de réduire les impacts liés aux vagues surdimensionnées et de respecter les résidents et la faune :

La pratique d'activités nautiques générant des vagues surdimensionnées, dont le wake surf et le wake board, est limitée dans les zones les plus larges de la rivière identifiées en rouge hachuré sur la carte. Ces activités sont réalisées lorsque les bateaux ont les ballasts remplis et les dispositifs mécaniques actifs. Ce type d'activité doit être pratiqué le plus loin possible des rives.

Ces zones ne sont pas exclusives, soyez attentifs aux autres usagers avec d'autres types d'embarcations puisse être difficile.

Zone danger

Afin de protéger tous les usagers de la rivière :

Hydro Québec délimite cette zone en installant des estacades. Ces estacades ne sont pas installées durant toute l'année mais la zone doit être respectée en tout temps.

- Aucun usage ne doit être pratiqué dans cette zone.



CODE D'ÉTHIQUE DE NAVIGATION RIVIÈRE SAINT-MAURICE

« Tous en action vers une gestion responsable de notre ressource en eau pour une meilleure protection des milieux hydriques et des écosystèmes aquatiques. »

Ce code d'éthique a été produit suite à la réalisation d'un recueil produit par un groupe d'intervenants et de partenaires. Le Code vise à informer les usagers des bonnes pratiques à adopter pour la navigation sur la rivière Saint-Maurice, sur le tronçon de Shawinigan à Grandes-Piles.

L'un des enjeux soulevés est la cohabitation des usages et des différentes activités nautiques, avec comme orientation de limiter les impacts environnementaux des embarcations à moteur. La mise en place d'un code d'éthique pour les usagers de la rivière Saint-Maurice permet de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques à observer sur la rivière.

Bonnes pratiques sur l'ensemble de la rivière Saint-Maurice :

Afin de préserver la qualité et la biodiversité du plan d'eau, il faut :

- remplir les réservoirs d'essence aux endroits aménagés à cette fin; si possible, éviter le remplissage sur l'eau et dans la bande riveraine ou alors, avoir à disposition des boudins absorbants pour l'essence;
- disposer adéquatement des déchets générés lors du séjour sur l'eau;
- ne pas circuler à l'intérieur de la zone sans bateau à moteur et de la zone danger;
- idéalement, remplacer les moteurs d'anciennes technologies par des moteurs moins polluants (à quatre temps) ou des moteurs électriques.

Afin d'assurer une bonne cohabitation des usages, il faut respecter :

- la pratique d'activités spécifiques à chaque zone identifiée sur la carte et dans ce code d'éthique;
- l'ensemble des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur sur le plan d'eau.

Sous les ponts, portez attention !

Avant de circuler sur la rivière, prêtez attention aux zones de danger identifiées sur la carte par

le symbole .

Elles se situent non seulement aux abords des installations hydrauliques, mais aussi sous les ponts qui traversent la rivière Saint-Maurice.

Gardez vos distances, danger de noyade



L'hydroélectricité est une source d'énergie propre et renouvelable. Cependant, l'eau en mouvement présente des dangers réels. S'approcher d'une installation hydraulique, c'est aussi dangereux que de s'approcher d'une chute.

Les risques en un coup d'œil :

- Remous visibles ou invisibles pouvant aspirer;
- Courants forts;
- Changement rapide du niveau de l'eau;
- Crue rapide inondant des lieux secs;
- Rouleau au bas d'un seuil déversant, peu importe sa hauteur;
- Berges escarpées ou glissantes;
- Roches invisibles près de la surface de l'eau;
- Glace plus mince aux abords d'une installation hydraulique.

À l'approche des infrastructures d'Hydro-Québec, respectez les indications sur les affiches installées sur la rive et ne traversez pas les estacades !



Information : shawinigan.ca/navigation

Service aux citoyens : 819 536-7200 | information@shawinigan.ca



CODE D'ÉTHIQUE POUR LES USAGERS DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE



Zone sans bateau à moteur

Afin de protéger les usagers qui pratiquent la nage et autres sports sans moteur :

Les embarcations à moteur doivent avoir une autorisation pour y circuler. Cette zone est délimitée par des bouées orange de type ballon.

- Aucune navigation en embarcation à moteur ne doit être pratiquée dans cette zone.

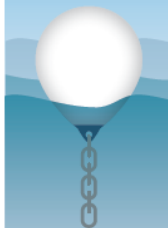


Zone de baignade

Afin de signaler la présence de baigneurs :

Certains riverains ont installé des bouées, généralement dans la zone 0-30 mètres.

- Circulation limitée;
- Vitesse réduite au minimum.



Zone zen (0-100 mètres)

Afin de réduire les impacts liés à la navigation et de respecter les résidents et la faune :

La vitesse et la circulation des embarcations à moteur doit être limitée et le niveau de bruit réduit (musique, cris, etc.).

- Vitesse maximale de 10 km/h (6 mi/h);
- Circulation limitée : approche ou départ lent et perpendiculaire à la rive;
- Moteur éteint à moins de 1 m de profondeur.



Zone d'activités multiples

Cette zone de vagues restreintes est située entre la zone sans vague (0-100 m) et la zone d'activités à vagues surdimensionnées. Il est permis de réaliser tous les types d'activités nautiques, sauf celles générant des vagues surdimensionnées.



Zone d'activités à vagues surdimensionnées

Afin de réduire les impacts liés aux vagues surdimensionnées et de respecter les résidents et la faune :

La pratique d'activités nautiques générant des vagues surdimensionnées, dont le wake surf et le wake board, est limitée dans les zones les plus larges de la rivière identifiées en rouge hachuré sur la carte. Ces activités sont réalisées lorsque les bateaux ont les ballasts remplis et les dispositifs mécaniques actifs. Ce type d'activité doit être pratiqué le plus loin possible des rives.

Ces zones ne sont pas exclusives, soyez attentifs aux autres usagers avec d'autres types d'embarcations puisse être difficile.

Zone danger

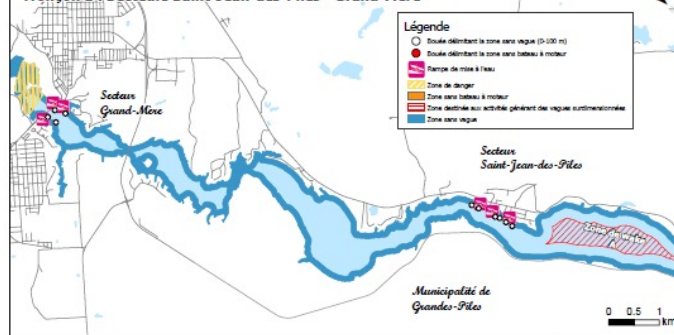
Afin de protéger tous les usagers de la rivière :

Hydro Québec délimite cette zone en installant des estacades. Ces estacades ne sont pas installées durant toute l'année mais la zone doit être respectée en tout temps.

- Aucun usage ne doit être pratiqué dans cette zone.



Tronçon 1 : Secteurs Saint-Jean-des-Piles - Grand-Mère



Tronçon 2 : Secteur Grand-Mère - Rapides des Hêtres



Tronçon 3 : Rapides des Hêtres - secteurs Shawinigan/Shawinigan-Sud



Observations-terrain

- ▶ Tronçon divisé en 15 stations d'observation
- ▶ 35 heures d'observation
- ▶ 448 observations réalisées
- ▶ La majorité des usagers observés respecte le code d'éthique (81%)

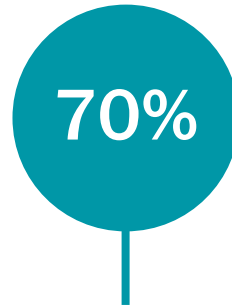


Consultation publique sur la mise en place d'un code d'éthique sur la rivière Saint-Maurice

- ▶ Sondage d'appréciation en ligne du code d'éthique (du 20 juillet au 30 septembre 2021)
- ▶ Avis partagés sur la capacité du code d'éthique à assurer une bonne cohabitation des usages et une bonne protection de l'environnement



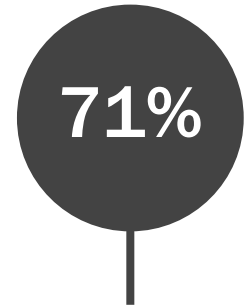
PARTICIPANTS



PERCEPTION
POSITIVE OU TRÈS
POSITIVE DU CODE
D'ÉTHIQUE

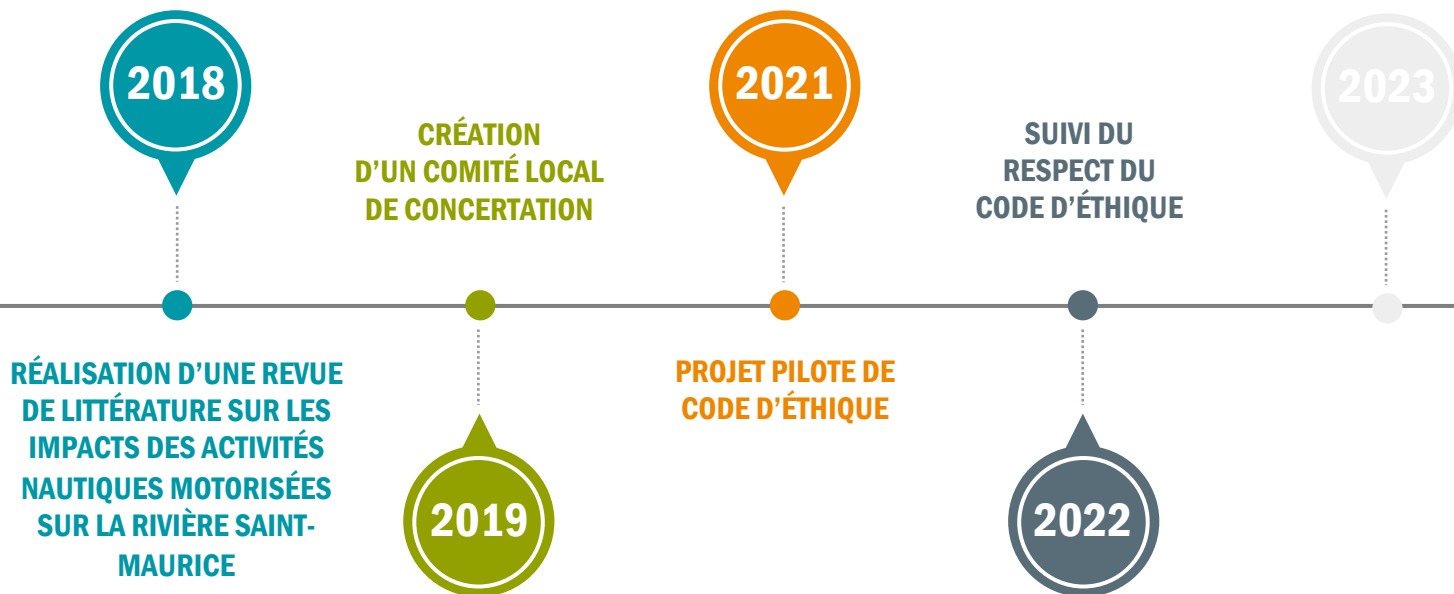


RESPECT DU
CODE D'ÉTHIQUE



MOYENNEMENT OU PAS EN
SÉCURITÉ LORS DE LA
PRATIQUE D'ACTIVÉS
SUR LA RIVIÈRE (VITESSE +
MANQUE D'EXPÉRIENCE)

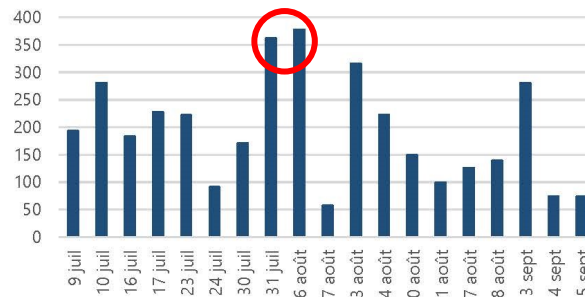
Code d'éthique de la rivière Saint-Maurice



Suivi du respect du code d'éthique sur la rivière Saint-Maurice

- ▶ Installation de bouées aux mises à l'eau + affichage supplémentaire + observations-terrain
- ▶ Observations directes réalisées par l'équipe de BVSM : 74 h 30
- ▶ **3 647 passages comptabilisés** (à noter que les embarcations peuvent être comptées plus d'une fois selon le nombre de passages effectués devant la station d'observation)
- ▶ Journées les plus achalandées : fins de semaine des vacances de la construction

	Nombre
Bateau de plaisance	906
Motomarine	646
Ponton	490
Bateau de performance	415
Kayak	368
Planche à pagaie	287
Chaloupe	187
Canot	132
Voilier	100
Bateau de performance utilisant ses ballasts	55
Nageur	48
Pneumatique	12
Embarcation avec moteur électrique	1



Suivi du respect du code d'éthique sur la rivière Saint-Maurice

CONSTATS :

- ▶ Globalement, respect du code d'éthique (constat toutefois non partagé par les propriétaires riverains)
- ▶ Difficile de faire respecter les bonnes pratiques dans la zone 0-100 mètres : vitesse excessive, production de vagues surdimensionnées et pratique du *wakeboard* ou du *wakesurf*
- ▶ Pour la zone à vagues surdimensionnées, les comportements non souhaités observés sont la conduite dangereuse, la navigation à proximité des autres usagers et la génération de nuisances sonores
- ▶ Enjeu lié à la location d'embarcations nautiques motorisés : aucun permis requis, les clients doivent simplement remplir une liste de vérification de sécurité et l'emporter à bord.

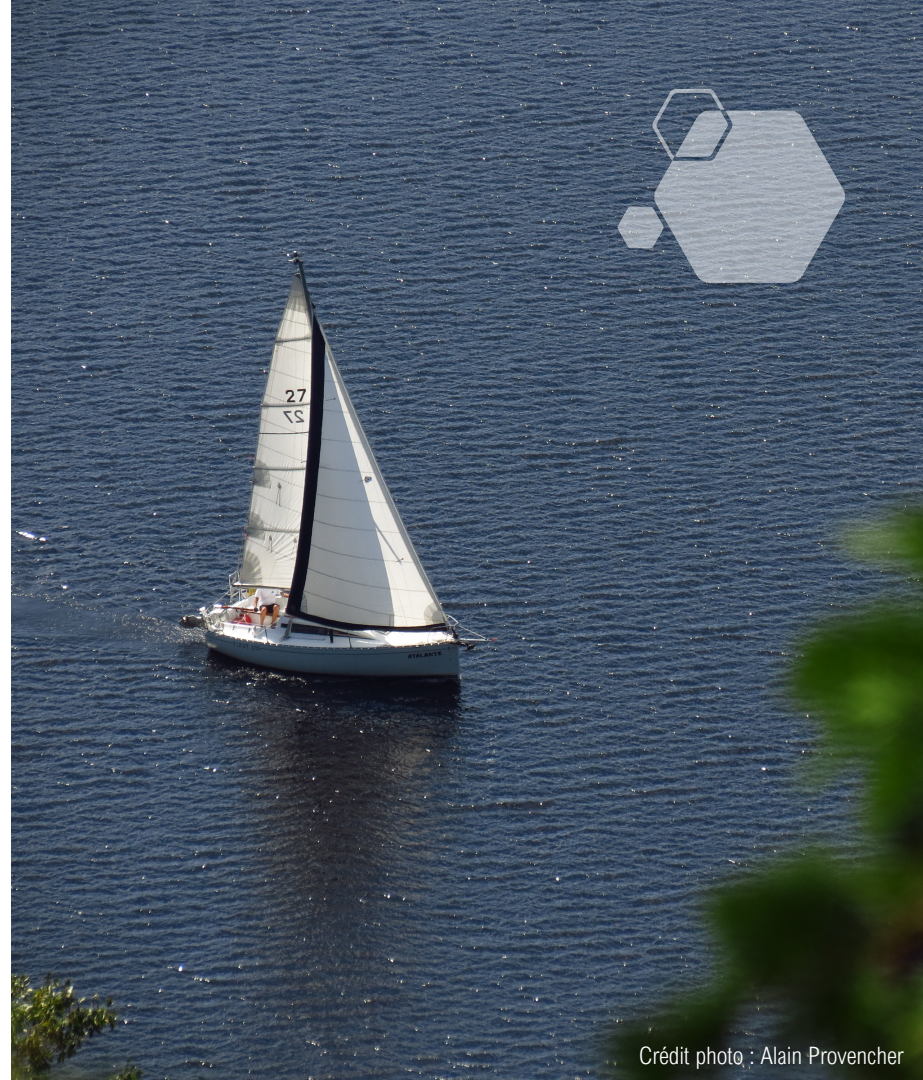
Respect des zones de navigation (%)

ZONE	RESPECT (%)
Zone de baignade (0 à 30 mètres)	100
Zone sans vague (0 à 100 mètres)	75
Zone d'activités multiples (100 à 300 mètres)	92
Zone à vagues surdimensionnées (+ de 300 mètres)	97
Zone sans bateau à moteur	81

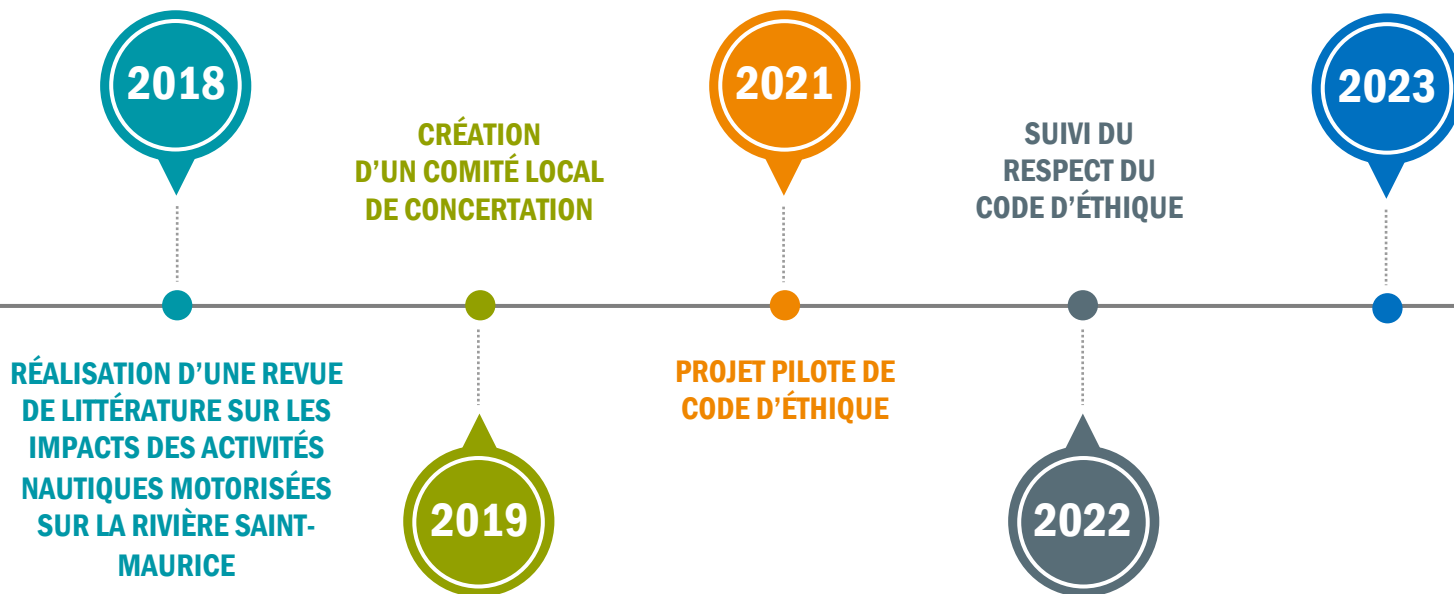
Suivi du respect du code d'éthique sur la rivière Saint-Maurice

LIMITES :

- ▶ Nécessité d'augmenter le nombre d'observations pour un portrait plus réaliste de la situation
- ▶ Zone de vagues surdimensionnées dans une zone prisée par les voiliers : risques de collisions
- ▶ Concentration des bateaux de type *wakeboat* dans une même zone : problématique pour les riverains de cette même zone



Code d'éthique de la rivière Saint-Maurice



Pour 2023...

- ▶ Rencontre du comité de concertation en mai dernier
- ▶ Bonification du code d'éthique (ex. : remplacement de la « zone vitesse maximale 10 km/heure » par la « zone sans vague »)
- ▶ Observations du respect du code d'éthique (été 2023)
- ▶ Sensibilisation les fins de semaine, les congés fériés et lors d'événements (code d'éthique + excès de vitesse et conduite dangereuse)
- ▶ Présence accrue de la Sûreté du Québec
- ▶ Sensibilisation des locataires d'embarcations à moteur

Version finale du code d'éthique prévue pour 2024





BASSIN VERSANT SAINT-MAURICE

www.bvsm.ca - info@bvsm.ca - 819 731-0521

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BASTIEN, D., DEMERS A., DÉNOMMÉE P. L. ET RANCOURT E., 2009. Impacts environnementaux des embarcations motorisées et des sports nautiques sur le lac Massawippi. EnvirEau Experts conseillers en environnement. Rapport final de mandat. 111 pages.

GENIVAR, 2010. Étude des retombées économiques en Mauricie de la pratique du nautisme sur la rivière Saint-Maurice entre Grand-Mère et La Tuque. Rapport final préliminaire de GENIVAR à Tourisme Mauricie. 68 pages et annexes.

MERCIER-BLAIS, S. et PRAIRIE, Y., 2014. Projet d'évaluation de l'impact des vagues créées par les bateaux de type *wakeboats* sur la rive des lacs Memphrémagog et Lovering. UQAM, 41 pages. http://laclovering.org/images/download/Rapport_SCLL_MCI.pdf.

PÉLOQUIN-GUAY, M., 2013. Évaluation de l'effet des vagues de bateau sur les conditions hydrauliques près des berges en milieu fluvial. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.) en Géographie. Université de Montréal. 136 Pages.

RAYMOND, S., ET GALVEZ, R., 2015. Impact de la navigation en milieu lacustre – Étude sur la remise en suspension des sédiments : cas du Lac Masson et du Lac des Sables. Université Laval. 30 pages.

SAINT-LAURENT, D., BÉRUBÉ, M., THÉRIAULT, I., et LEMIEUX, M., 2002. Phénomènes d'érosion fluviale et conditions hydrodynamiques de la rivière Saint-Maurice, Québec, Canada. *Belge 2. Revue belge de géographie*. 23 pages.